

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 avril 2015

Mise à disposition du Document de référence 2014

Salvepar annonce que son Document de référence pour l'année 2014 a été enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2015. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté et téléchargé à partir du site internet de la Société (www.salvepar.fr, rubrique Communication Financière/Publications/Rapports annuels et documents de référence). Des exemplaires du Document de référence sont également disponibles au siège de la Société, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, France.

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de référence : le rapport financier annuel 2014, le rapport du Président du Conseil d'administration prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce (gouvernement d'entreprise, contrôle interne et gestion des risques), les rapports des Commissaires aux comptes (en particulier le rapport prévu à l'article L.225-235 du Code de commerce), le détail des honoraires des Commissaires aux comptes, ainsi que le descriptif du programme de rachat d'actions.

A propos de Salvepar :

Salvepar, qui est détenue majoritairement par le groupe Tikehau, est une holding d'investissement cotée sur Euronext Paris (compartiment B). Salvepar mène une politique active de prises de participations minoritaires dans des sociétés cotées et non cotées en recherchant une diversification aux plans sectoriel et géographique (en France et à l'étranger).

www.salvepar.fr

Contact presse :

Salvepar : +33 1 40 06 26 26

Alexandra Imbert - communication@salvepar.fr